

Extrait du procès-verbal
Commune de Chamblon



CONSEIL GENERAL

Extrait du registre des
délibérations

Séance du 27 février 2023

Présidence : Daniel Poncet

Membres inscrits : 65
Membres présents : **45** (y compris
Président)

Le Conseil général de Chamblon, sur proposition de la Municipalité, vu le **préavis municipal n° 01/23** relatif à une demande de crédit d'étude pour l'implantation d'un complexe sportif dédié à la pratique du tennis dans la zone sportive En Cherin III, entendu les rapports de sa commission, et considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

Article 1 : D'accorder à la Municipalité un crédit d'étude pour un montant de CHF 140'000.- (soit, CHF 110'000.- + CHF 30'000.- de marge de sécurité) ;

Ainsi délibéré par **31** « oui », **6** « non » et **7** abstentions.

Article 2 : D'accepter que la Municipalité, en cas de manque de liquidités, emprunte cette somme auprès de l'établissement bancaire de son choix ;

Article 3 : D'accepter d'amortir cet investissement en une fois par le fonds d'investissement n° 9282.900.00.

Ainsi délibéré par **37** « oui », **2** « non » et **5** abstentions.

Pour extrait certifié conforme.



AU NOM DU CONSEIL GENERAL

Le Président

Handwritten signature of Daniel Poncet in blue ink.

Daniel Poncet

Le Secrétaire

Handwritten signature of Jean-Pierre Genevay in blue ink.

Jean-Pierre Genevay